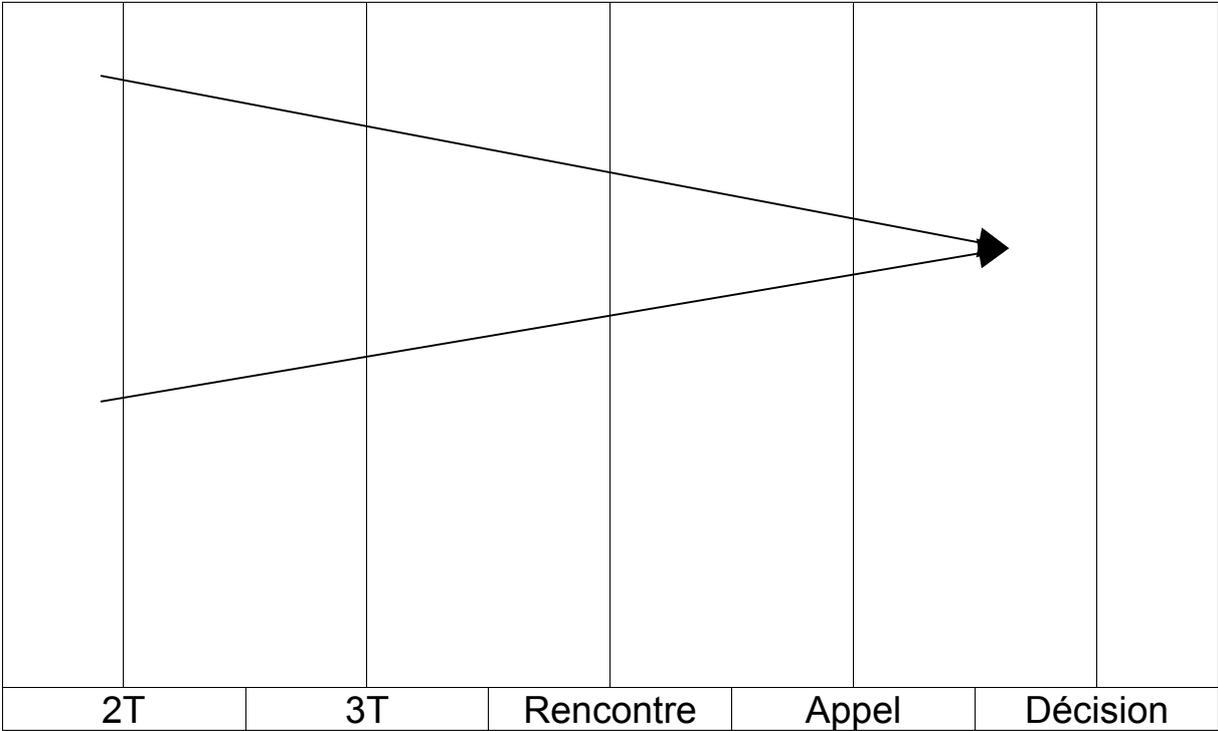


Les formes du dialogues

La construction de l'entonnoir



Les grandes formes possibles de l'entonnoir

Il existe une typologie des formes de cet entonnoir, selon la pente.

Retrouver la typologie que j'avais faite pour la formation des professeurs principaux sur le deuxième et le troisième trimestre.

- Le jeu de l'équilibre :
 - Chacun fait son bout de chemin pour se rapprocher (rapprochement)
 - Il n'y en a qu'un qui bouge (campement)
- La dissymétrie
 - La famille résistante
 - L'établissement résistant
- L'inversion
 - Trop court, trop loin (croisement)
 - Volontariste/Dépressif
- D'accord, pas d'accord
 - Identique, séparé
 - Encore moins
 - Encore plus

Il faut donc se méfier des statistiques globales sur un secteur géographique. La moyenne peut bien entendu gommer des différences très significatives.

Les procédures d'orientation mettent en jeu un dialogue, un échange entre la demande et la réponse de deux partenaires, la famille et le conseil de classe, et ceci à deux moments de l'année, au second et au troisième trimestre.

A cela peut s'ajouter la procédure d'appel, et entre cet appel et le conseil de classe du troisième trimestre, la rencontre entre le chef d'établissement et la famille.

L'orientation est d'abord une affaire individuelle. Il s'agit du cas de chaque enfant, du cas de chaque demande de chaque famille.

Mais à partir du moment où cette affaire personnelle s'inscrit dans une procédure réglementée, et que des statistiques sont établies, il est alors possible de faire quelques observations plus générales, et de risquer à interpréter ces chiffres comme décrivant en fait des phénomènes collectifs, comme étant la relation entre deux acteurs collectifs.

L'observation des grands chiffres fait apparaître une forme classique, celle de l'entonnoir.

On peut l'interpréter de la manière suivante : les deux parties s'observent dans un premier temps (les familles demandent beaucoup, le conseil de classe "donne" peu), puis au troisième trimestre, les demandes et les propositions se rapprochent.

Mais derrière cette régularité des grands chiffres observée au niveau d'un bassin par exemple, apparaît une diversité des comportements collectifs que l'on peut observer au niveau de chaque établissement.

Les schémas qui suivent proposent des formes typiques de ces statistiques.

Ces schémas sont regroupés autour de trois tendances :

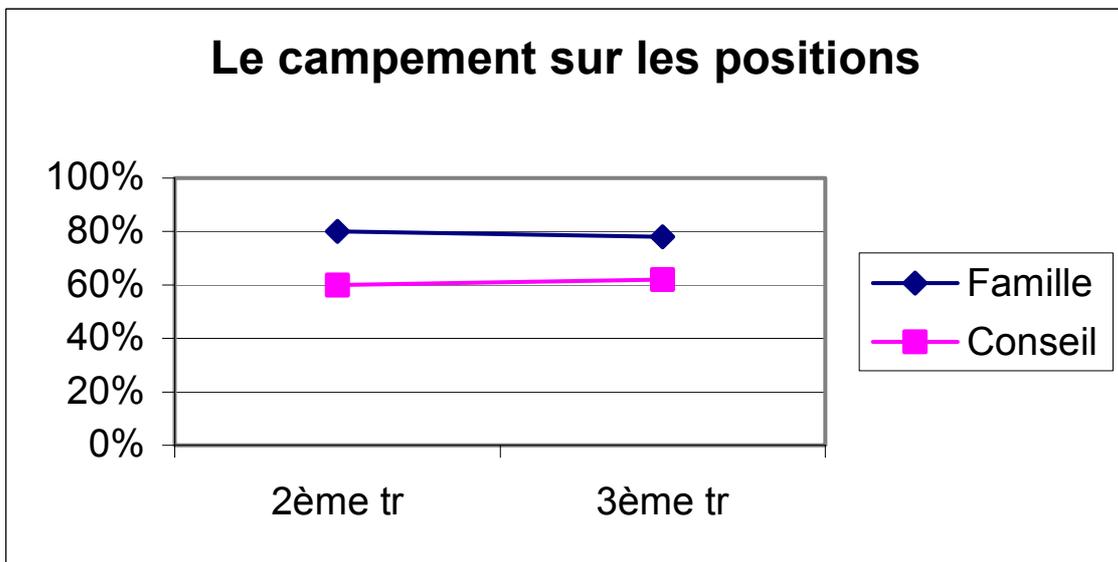
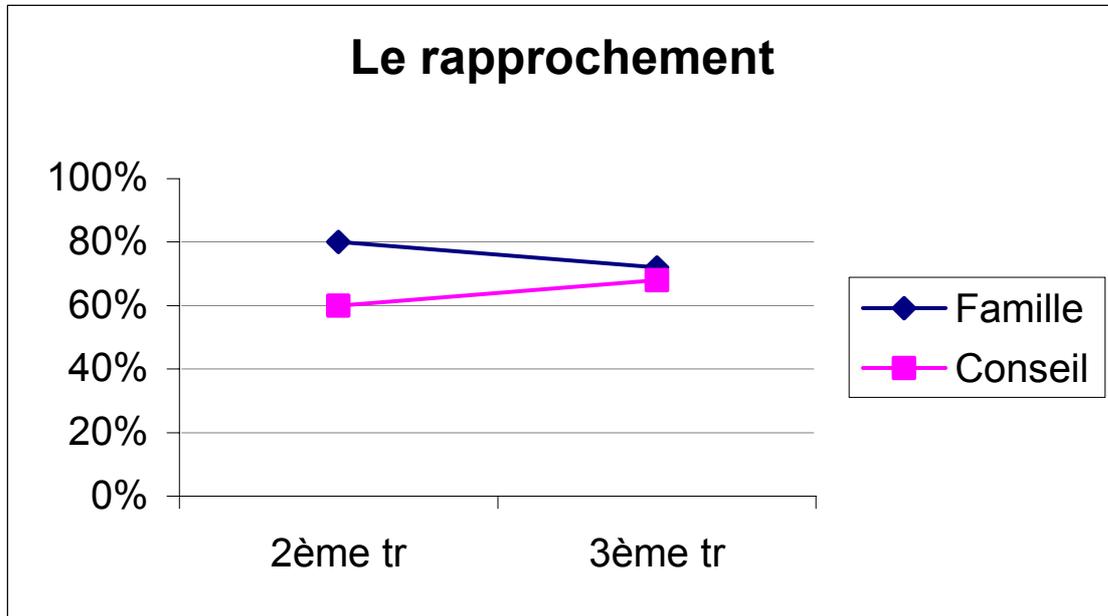
- l'équilibre, le jeu de miroir des deux acteurs ;
- la dissymétrie, la résistance de l'un des deux acteurs ;
- l'inversion, les acteurs ne savent plus ce qu'ils sont.

Pour chacune de ces tendances, il y a deux formes opposées typiques.

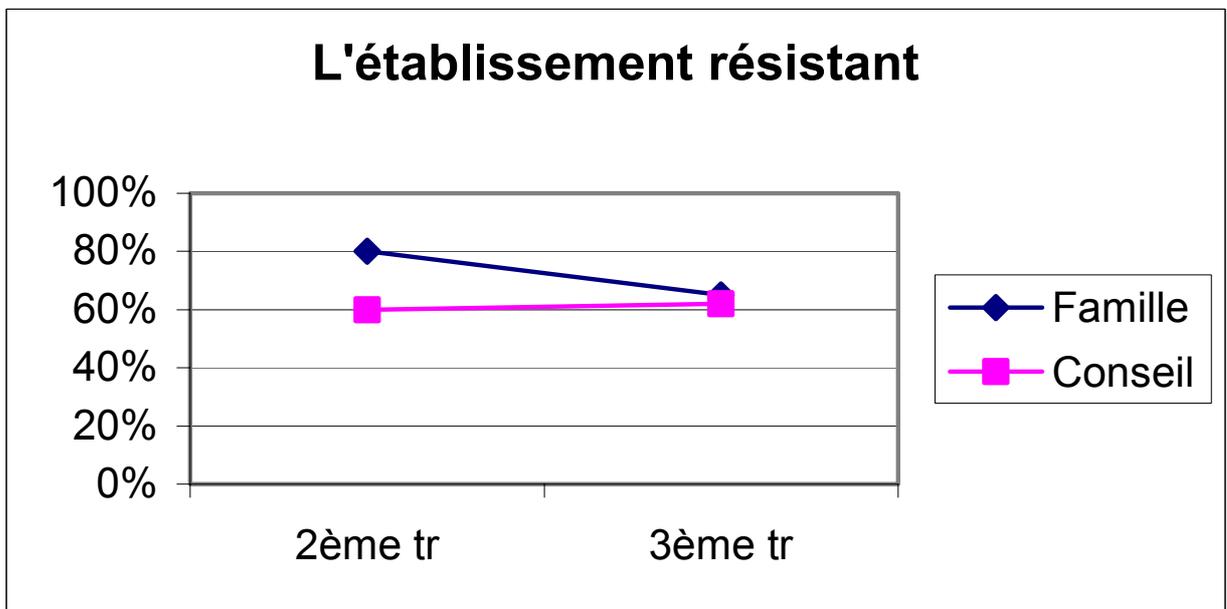
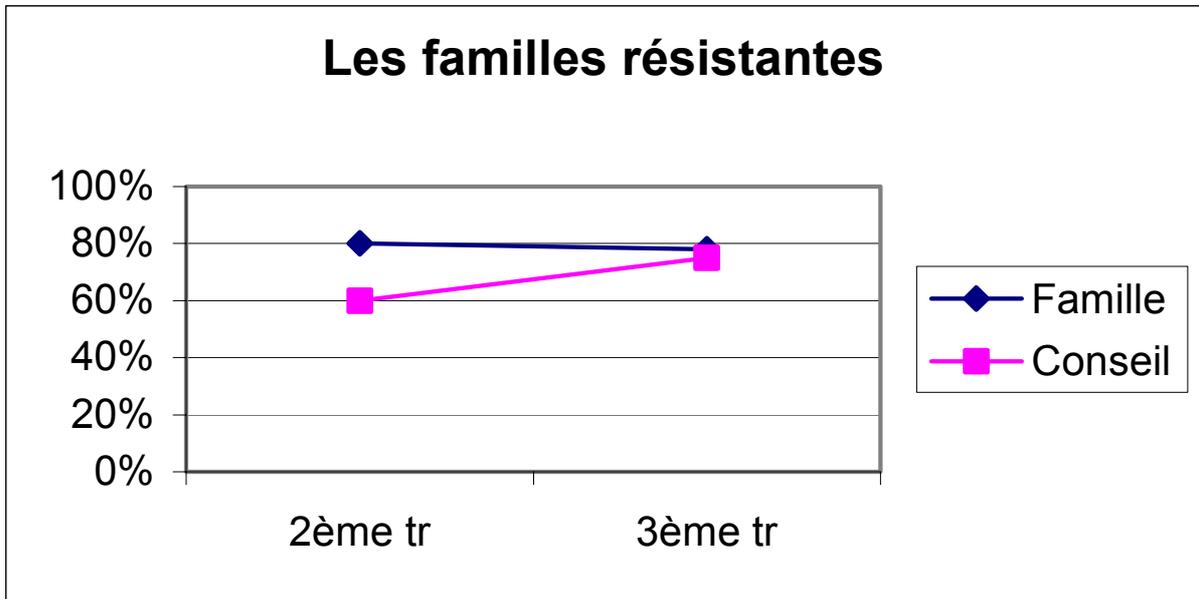
Utilisation possible de ces schémas

Il s'agit de formes parfaites, abstraites, que l'on peut construire comme organisant le champ de la réalité. Les résultats réels de chaque établissement peuvent être rapprochés, et seulement rapprochés de ces structures typiques, ce rapprochement servant de base à une discussion, et surtout à l'ouverture vers d'autres attitudes possibles, puisque à partir de "mêmes chiffres" relevés au second trimestre, on peut en fait avoir des positions structurellement différentes au troisième.

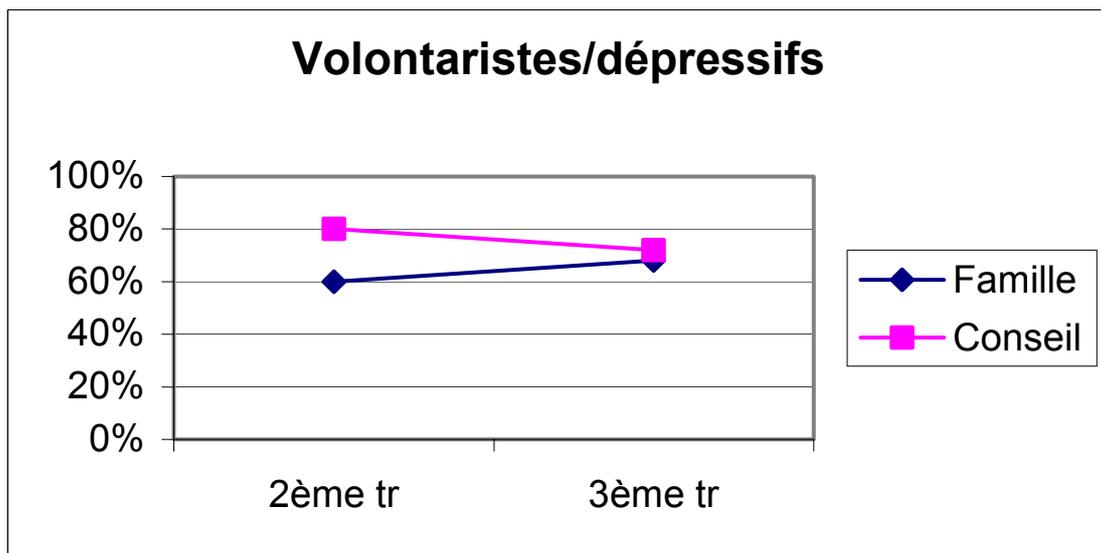
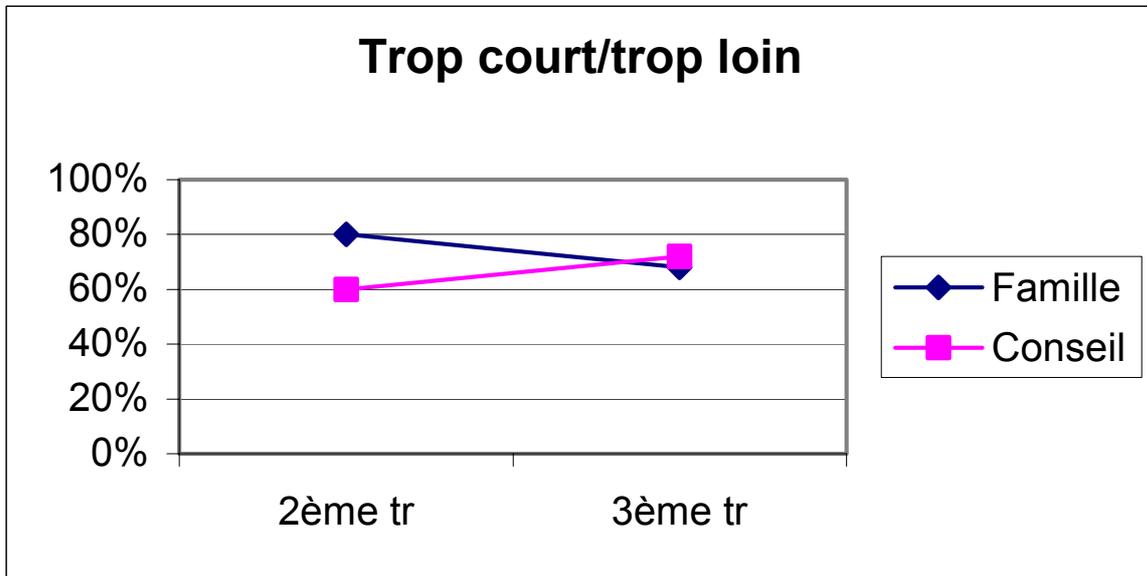
Le jeu de l'équilibre



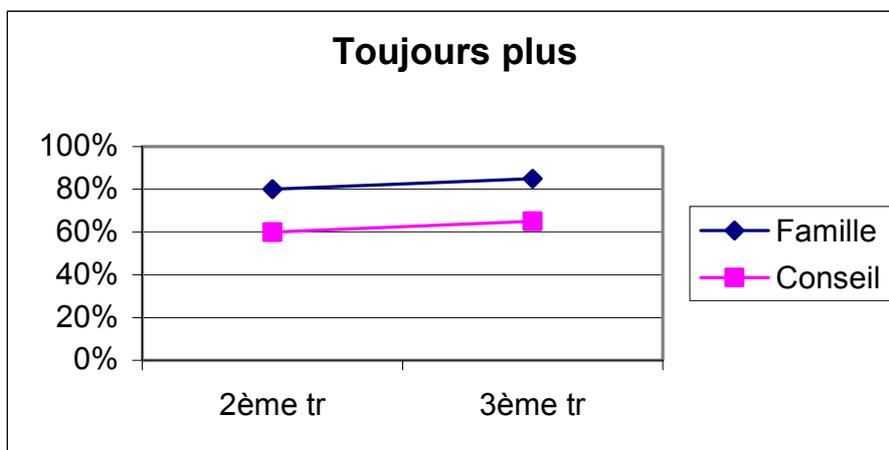
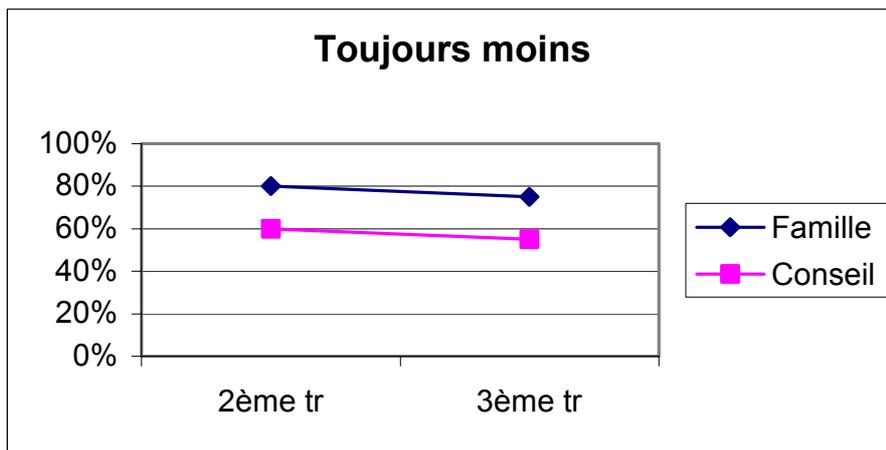
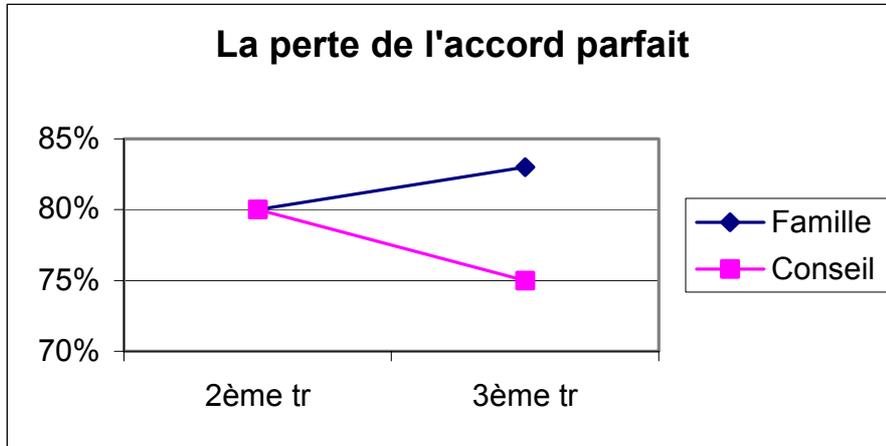
La dissymétrie



Les inversions



D'accord, pas d'accord



Comment savoir ce qui se passe ? Il faut s'appuyer entre autres sur les statistiques d'orientation réclamées par l'institution. Or il y a au moins deux remarques à formuler (qui peuvent d'ailleurs être formulées pour n'importe quelles statistiques) :

- les statistiques sont réclamées dans des formes particulières. Toute la "réalité" n'est pas comptabilisée ; exemple de la distinction fille/garçon ;
- les statistiques sont produites par des acteurs qui doivent réaliser un travail d'interprétation de la "réalité" pour la faire rentrer dans les cases.

Sur le premier point

On peut s'interroger sur l'homogénéité institutionnelle. On pourrait supposer qu'une modification de la réglementation d'un fonctionnement institutionnel devrait être observée, et faire évidemment l'objet de statistiques officielles. On pourrait supposer qu'une modification d'une réglementation institutionnelle entraîne une modification des catégories statistiques. Deux exemples à discuter et à commenter.

- La création de la seconde de détermination et la notion de voie d'orientation. La seconde professionnelle ne peut faire l'objet d'une proposition du conseil de classe. Voir le tableau statistique du ministère à propos des statistiques fin de seconde.
- Avant 92, il y avait trois étapes des procédures (conseil de classe des 2^{ème} trimestre et 3^{ème} trimestre, commission d'appel). Les statistiques par établissement relevaient seulement deux chiffres concernant la position des conseils de classe globalisée au niveau d'un type de classe de l'établissement. La nouvelle procédure d'orientation distingue quatre étapes. Les statistiques n'en ont pas été modifiées.

Sur le deuxième point

Le travail d'interprétation de la réalité

On peut relever au moins deux aspects de cette interprétation :

- le conseil de classe du deuxième trimestre est le premier moment où se pose ce problème. Les statistiques réclament le comptage de la position prise par les conseils de classe face à la demande de la famille (il y a d'ailleurs également la demande de l'enfant qui n'a jamais été l'objet de statistiques). Si l'on regarde quelques bulletins on s'aperçoit très rapidement que la formulation de la réponse est le plus souvent "conditionnelle" ou sous la forme d'un conseil. Il y a très peu de formules affirmatives, or les statistiques proposent des catégories claires (passage/non-passage). Le chef d'établissement, qui établit les statistiques, doit prendre presque à chaque fois la décision de comptabiliser en passage ou non-passage. Comment fait-il cette traduction ? Est-ce en fonction d'une appréciation pour chaque cas d'une probabilité de réussite ? Est-ce à la fin qu'il opère un réajustement des totaux en fonction d'une estimation ? Et pour produire quel effet, et auprès de qui ?
- Au troisième trimestre, le conseil de classe doit répondre à toutes les demandes de chaque famille. Il y a bien sûr théoriquement ordre dans les demandes des familles. Dans le tableau de statistiques ne figure qu'une seule réponse. Est-ce systématiquement la réponse à la première demande de la famille qui est comptabilisée ? Non bien sûr (il faut expliquer pourquoi). Alors selon quelle hiérarchie est choisi la réponse comptabilisée ?